

a deux ans, il établissait le Conseil économique du Canada, qui possède un personnel compétent. Jusqu'ici ce personnel n'a servi qu'à deux fins: recueillir des données qui évalueront le potentiel de croissance et définir certains objectifs souhaitables. Ce n'est pas une planification indicative. Cela peut servir de base à une planification indicative, mais il est deux autres mesures qu'il faut prendre... et elles n'ont pas été prises. La première consiste à établir les priorités pour atteindre ces objectifs souhaitables, et la seconde consiste à dresser un programme d'action qui permettra d'atteindre ces objectifs.

• (8.50 p.m.)

Le gouvernement, dans le discours du trône, semble avoir oublié complètement le Conseil économique du Canada et le rôle qu'il peut jouer, et devrait jouer, dans une planification indicative. J'aimerais dire quelques mots du rôle du gouvernement fédéral dans une planification visant à l'abondance. Le Conseil économique a signalé le besoin d'une demande effective. La cybernétique a maintenant résolu le problème de la production et le gouvernement doit se préoccuper maintenant du problème de la consommation dans une société où moins de gens doivent produire les biens et les services nécessaires. La véritable question est de savoir comment les gens pourront acheter l'abondance de biens que la technologie moderne a rendue possible.

Il est concevable qu'il faille un jour garantir à tout citoyen un revenu lui permettant d'acheter les produits de nos fermes et de nos usines. A mon avis, ce temps est encore éloigné, car nous avons un arriéré énorme pour ce qui est des besoins d'équipement à satisfaire: logements, écoles, hôpitaux, rénovation urbaine, parcs et installations récréatives. On pourra y consacrer nos ressources excédentaires pendant de nombreuses années à venir. Après tout, il ne vaut pas beaucoup la peine de vivre dans une ère scientifique si nous n'avons pas de l'eau potable, de l'air respirable, des rues où il y a place pour conduire les voitures, des hôpitaux qui peuvent nous accueillir quand nous sommes malades et des écoles qui peuvent recevoir nos enfants qui veulent s'instruire.

Le gouvernement fédéral a les pouvoirs fiscaux et monétaires de créer des emplois et de stimuler la croissance économique. Sa première tâche est d'accroître le pouvoir d'achat de ceux qui, à cause de leur revenu actuel, ne peuvent pas se procurer les biens que nous produisons maintenant en grande abondance. Selon le Conseil économique du Canada, nous avons perdu au cours de chacune des cinq dernières années 2.8 milliards de dollars en production non réalisée. Nous avons donc perdu en biens et en services envi-

ron \$140 par an pour chaque homme, femme et enfant au Canada, soit environ \$700 par famille de cinq; nous n'aurions pas connu cette perte si nous avions conjugué nos efforts physiques et nos politiques économiques afin d'assurer une production maximum.

Je tiens à énoncer brièvement certaines des initiatives que le gouvernement devrait prendre en vue d'accroître le pouvoir d'achat des quatre Canadiens sur dix qui vivent dans la pauvreté ou la privation.

Primo, il doit accélérer nos programmes d'équipement, surtout en matière de logement à prix modique, d'aménagement urbain, de subventions pour la construction d'écoles à tous les niveaux, et affecter des chômeurs à ces tâches.

Je suis content de la déclaration du premier ministre au sujet du programme national d'assistance pour autant qu'il vise les infirmes, les personnes âgées et les aveugles, mais n'allons pas croire que la législation en matière d'assistance-chômage réglera le problème des sans-travail. La solution réside dans l'emploi au sein de l'économie, l'emploi au sein de l'industrie et, si cela est impossible, l'emploi à salaires réguliers à des travaux d'équipement de l'État.

Deuxièmement, le gouvernement doit mobiliser l'épargne de tous les Canadiens afin de favoriser le développement industriel et de permettre aux Canadiens de reprendre le contrôle de l'économie canadienne. Je constate dans le discours du trône que le gouvernement parle de nouveau de la Société de développement du Canada. Le ministre des Finances (M. Gordon) se proposait de présenter un projet de loi à cet égard, mais il a ensuite perdu confiance. J'espère qu'il n'en sera pas ainsi cette fois-ci. Selon nous, il doit aller beaucoup plus loin. Le jour approche où ce gouvernement, ou un autre, devra établir un office de placement national pour orienter les investissements vers la mise en valeur des ressources et des industries les plus aptes à créer de l'emploi et à accroître la productivité canadienne.

En troisième lieu, nous préconisons une réduction des impôts sur le revenu pour les groupes à revenus modestes. Pendant que le premier ministre parlait aujourd'hui du grand nombre de personnes gagnant moins de \$2,000 et \$3,000 par année, il m'est venu à l'esprit que le moyen le plus facile pour le gouvernement d'aider le groupe des citoyens à revenus modestes serait de hausser l'exemption à l'égard de l'impôt sur le revenu des particuliers à \$1,500 au moins pour les célibataires et \$3,000 pour les gens mariés. Cela leur donnerait un plus grand pouvoir d'achat et leur permettrait d'acheter les biens et les services dont nous disposons.

[M. Douglas.]